2020/2021

Projet pédagogique

Centre de loisirs éducatif périscolaire et extrascolaire Pouzilhac-Valliguières

AZAIS Stéphanie

Responsable de structure

3 Bis place du Château d'Eau

30210 POUZILHAC

04.66.09.93.96 / 06.46.33.86.87

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2
INTRODUCTION 3
I.Le contexte du centre de loisirs éducatifs 4
A. L'Organisateur 4
B. La situation initiale 4
C. La responsable du centre de loisirs 5
C.1 L'Organisateur 5
C.2 Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatifs 6
II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques 7
A. Les intentions éducatives 7
B. Les objectifs pédagogiques 8
C. Des actions pédagogiques 9
D. Le programme d'action 13
III. Les moyens 13
A. Les moyens humains : l'équipe pédagogique 13
E. Les moyens financiers 16
F. Les moyens matériels 17
IV. Le projet de fonctionnement 18
A. La structuration du temps et du groupe : la journée type 18
1- Centre de loisirs périscolaire 18
2- Centre de loisirs extra-scolaire 19
B. La structuration de l'espace 22
1- Le centre de loisirs périscolaire 22
2- Le centre de loisirs extra-scolaire 23
C. Les modalités de vie 24
Relations et communications 24
Cadre réglementaire 25
Modalités d'inscriptions 28
V. Evaluation du projet 28
A. Critères et indicateurs 28

B. Modalités d'évaluation 0
CONCLUSION 1

INTRODUCTION

Nom du centre de loisirs	Centre de loisirs éducatif périscolaire Pouzilhac-Valliguières
Organisateur	Les Francas du Gard
Coordonnées du centre de loisirs	3 Bis place du château d'eau 30210 POUZILHAC
Public accueilli	3-12 ans
Dates	Année scolaire et Vacances scolaires
Numéro du récépissé de déclaration périscolaire	0300052AP000220
Numéro du récépissé de déclaration extrascolaire	0300052CL001520

I.Le contexte du centre de loisirs éducatifs

A. L'Organisateur

L'Association Départementale des Francas du Gard a été créée en 1958. Depuis sa création, elle s'est efforcée d'être une des forces vives de l'Education Populaire sur notre département à travers la défense de son projet qui met l'enfant au centre de ses préoccupations et qui s'interroge sur sa place dans la cité. Ce projet, les Francas du Gard le partagent avec différents partenaires : associations adhérentes, communes, regroupement de communes, le Département, la DDCS, la CAF, des adhérents individuels...

Les Francas ont tenu leur congrès à Amiens qui a rassemblé plus de 500 participants. Les travaux conduits ont permis d'élaborer le nouveau projet pour les 5 ans à venir (2015-2020), intitulé « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » dont voici les objectifs éducatifs principaux :

- Accueillir les enfants, les adolescents et les jeunes sur leurs territoires ;
- Partager les enjeux éducatifs actuels ;
- Faire évoluer les cadres éducatifs ;
- Encourager l'engagement des citoyens et mobiliser les acteurs éducatifs

B. La situation initiale

Une convention a été signée entre le syndicat intercommunal de regroupement pédagogique de Valliguières-Pouzilhac et l'association départementale des Francas du Gard pour la mise en place des accueils périscolaires et avec la Mairie de Pouzilhac pour le centre de loisirs extrascolaire. Le souhait du SIRP est aujourd'hui de développer qualitativement l'offre d'accueil dans les temps périscolaires. Les élus du SIRP confirment que cette priorité est partagée dans les programmes municipaux des deux communes. Le SIRP souhaite franchir une nouvelle étape en développant son Projet éducatif territorial. Ce projet place l'enfant au centre du dispositif et c'est son éducation qui est au cœur de la démarche.

Le centre de loisirs éducatifs périscolaire est ouvert en période scolaire tous les matins de 7h30 à 9h et tous les soirs de 17h à 18h30, il ouvre également ses portes durant le mois de Juillet de 7h30 à 18h30 ainsi que pendant les vacances d'automne et de printemps.

La commune de Pouzilhac (30210) est un petit village de 715 habitants. Elle est rattachée à la Communauté de communes du Pont du Gard. Le maire est Monsieur Thierry ASTIER.

La commune de Valliguières (30210) est un village de 591 habitants qui est également rattachée à la communauté de communes du Pont du Gard. Le maire est Madame Laurence TRAPIER.

Les communes de Valliguières et de Pouzilhac font partie du bassin de l'emploi de Nîmes et d'Avignon,

Les communes les plus proches sont Gaujac, La Capelle et Masmolène, Saint Victor-la-coste, Connaux et Saint Paul-les-fonts.

L'autoroute est à 10km pour rejoindre les grandes villes comme Avignon, Nîmes ou encore Montpellier.

Les communes sont dotées de salles polyvalentes dont nous avons accès ainsi que de stades municipaux, d'un city stade et d'espaces naturels.

C. La responsable du centre de loisirs

C.1 L'Organisateur

Les Francas ont établi un projet fédéral national 2015-2020, intitulé « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! ». Une stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral en est issue à l'échelon départemental, composé de 70 pistes d'actions. 6 pistes d'actions prioritaires pour cette année scolaire ont été définies et sont les suivantes :

1. Affirmer la place des parents comme étant celle de partenaires éducatifs et de co-éducateurs (et non d'usagers) pour ainsi les associer fortement à l'ensemble de nos actions et de nos réflexions,

2. Développer nos partenariats sectoriels pour le développement des pratiques éducatives (Planète Sciences Sud, Association Française d'Astronomie, Philéas et Autobule, la FRANC-LR, la MNE-RENE 30…)

3. Elargir nos relations avec des collectifs de promotion des droits de l'enfant, des associations mobilisées sur le handicap, des associations familiales laïques, les fédérations de parents d'élèves et les syndicats enseignants.

4. Développer notre action en direction des adolescents déscolarisés et des jeunes adultes et développer des partenariats avec les acteurs de la jeunesse (Missions locale, Maison des adolescents, CRIJ…)

5. Développer l'éducation à l'interculturel, à la solidarité et au développement dans les centres de loisirs éducatifs en favorisant la découverte de cultures, les échanges

internationaux et la mixité des publics dans nos activités ; innover dans la création de nouveaux espaces de loisirs éducatifs (hors les murs, itinérants, chantier solidaire…)

6. Innover dans la création de nouveaux espaces de loisirs éducatifs (hors les murs, itinérants, chantier solidaire…)

L'organisateur est garant du projet éducatif et de la bonne articulation de celui-ci avec le projet pédagogique de la structure. Au-delà de l'aspect organisationnel, il se positionne comme une personne ressource et accompagne le directeur dans la mise en place du centre de loisirs éducatifs périscolaire.

C.2 Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatif

En cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur, je souhaite transmettre aux enfants la valeur du respect, respect de soi, respect des autres, respect de tout ce qui les entourent. J'envisage le centre de loisirs comme un espace indispensable du vivre ensemble. Par cela j'entends :

- Donner une place à chacun des acteurs éducatifs, notamment les familles afin de créer une dynamique globale et cohérente autour de l'enfant dans un principe de coéducation en les considérant comme notre premier partenaire et ainsi créer des espaces de vie, de consultation et de décisions dans lesquelles elles auront leur place.

- Ouvrir le champ des possibles en donnant aux enfants les clés de compréhension du monde dans lequel ils évoluent afin qu'ils en soient de véritables acteurs et non pas qu'ils le subissent. La participation des enfants sera donc au cœur de nos actions.

- Dans un principe d'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté, je souhaite développer auprès des enfants le respect de ce qui les entoure en adoptant des gestes écocitoyens, par la découverte de la faune, de la flore et du patrimoine. Le jeu sera un outil primordial dans la mise en œuvre de cette pratique.

II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

A. Les intentions éducatives

En lien avec le projet des Francas, le Projet Educatif Territorial construit une continuité éducative partagée par l'ensemble des acteurs, que sont les enseignants, les parents, les animateurs et les associations. Ces objectifs sont :

- de contribuer à l'épanouissement personnel et collectif des enfants,
- prendre en compte et impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs et de loisirs (notamment les parents),
- favoriser les comportements citoyens
- développer l'information et la communication.

L'objet du projet éducatif est de mobiliser tous ceux et celles qui ont en charge de l'éducation et des temps de loisirs des enfants afin d'encourager la mise en œuvre d'un projet éducatif global, destiné à favoriser l'accès à la diversité des pratiques, des espaces et des et le partage de connaissance.

En ce sens, mes intentions éducatives pour le centre de loisirs éducatifs sont les suivantes :

- Mettre en œuvre au quotidien la participation des enfants en leur offrant des espaces de discussions et de paroles dédiés.
- Développer et pérenniser la démarche écocentre de loisirs
- Faire de la convention internationale des droits de l'enfant un outil phare dans l'organisation et le fonctionnement du centre de loisirs éducatifs périscolaire
- Favoriser un partenariat éducatif en développant les interactions avec l'école et les familles
- Respecter le rythme de chacun dans l'articulation d'une journée et la programmation des activités.

B. Les objectifs pédagogiques

En lien avec les objectifs éducatifs des Francas, les conceptions et intentions éducatives, nous avons fait le choix en équipe des objectifs pédagogiques suivants :

- Encourager la place des familles, en tenant compte de la situation sanitaire, au sein des actions du centre de loisirs périscolaire et extrascolaire.
- Permettre aux enfants de s'exprimer librement.
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap* en étant signataire de la charte handicap
- Axer nos actions autour de l'éducation à l'environnement en s'inscrivant dans la démarche écocentre de loisirs**.
- Inscrire la Convention Internationale des Droits de l'Enfant comme étant l'un des éléments structurant de la vie du centre de loisirs éducatifs
- Permettre aux enfants d'enrichir leurs connaissances et de découvrir de nouvelles pratiques notamment dans les domaines culturels, artistiques, scientifiques et techniques.

*
La fédération nationale des Francas agit pour une meilleure prise en compte de la condition enfantine et pour l'accès de tous les enfants et adolescents à l'action éducative, sur tous leurs temps de vie, et particulièrement sur leur temps libre. Dans ce cadre, ils portent une attention constante à l'accueil des enfants en situation de handicaps dans les centres de loisirs, et plus largement dans tous les espaces éducatifs.
Dans sa stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral 2015-2020, l'association départementale des Francas du Gard réaffirme son engagement pour l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs éducatifs.
Elle réaffirme son lien au RELAIS LOISIRS HANDICAP 30, dont elle est membre fondateur.

Notre contribution vise à :
- Permettre à tous les enfants, et notamment aux enfants à besoins particuliers, d'accéder à des pratiques de loisirs éducatifs collectifs durant leur « temps libre » c'est-à-dire hors temps familial et hors temps scolaire ou assimilé.
- Favoriser l'acceptation des différences en faisant vivre celles-ci comme une source d'enrichissement personnel basé sur une meilleure compréhension et une réelle solidarité.
- Favoriser les démarches des parents concernés en direction des structures s'engageant dans cette voie en réduisant au maximum les inhibitions, en créant les conditions d'un dialogue ouvert et en les informant largement des possibilités offertes.
- Modifier le regard des équipes encadrantes en les assurant d'un soutien leur permettant de s'appuyer sur les compétences nécessaires à la résolution des difficultés rencontrées et en renforçant leurs propres compétences.

- Aider les organisateurs à trouver les solutions matérielles, financières, permettant de s'engager dans cette démarche.

La charte handicap vacances et loisirs non spécialisés a été lancée en 2014 par un collectif inter-associatif. Elle nous engage dans une démarche d'amélioration de l'accueil des enfants et des adolescents en situation de handicap.

Cette charte rappelle que « **les vacances et les loisirs sont un droit pour tous et que chaque collectif doit tenir compte de la différence de chacun et des diversités des personnes car ces dernières constituent un facteur d'enrichissement et d'évolution positive de la société** ».

L'Association départementale des Francas du Gard est signataire de la charte. En la signant, les Francas s'engagent à **« permettre à la personne en situation de handicap de choisir, préparer et vivre ses vacances, ses loisirs parmi et avec les autres »**

**

De plus en plus de structures d'accueil d'enfants et de jeunes souhaitent intégrer dans leur projet pédagogique l'éducation à l'environnement et au développement durable. De l'idée au projet, l'association départementale des Francas du Gard accompagne en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la CPIE du Gard avec le soutien de la Caf du Gard, une démarche intitulée « Ecocentre de Loisirs ».

L'éducation à l'environnement a pour objectif de responsabiliser les enfants et les adolescents à devenir acteur de la société en les rendant porteurs de valeurs humanistes et démocratiques. L'éducation à l'environnement et au développement durable est une école de citoyenneté.

C. Des actions pédagogiques

Objectifs pédagogiques	**Actions pédagogiques**
Permettre aux enfants de s'exprimer librement	- Poursuivre le temps de bilan du soir marquant la transition entre le temps scolaire et périscolaire : Mise en place de nouveaux outils d'expression - Organisation de débat autour de questions à destination des parents - Organisation de journée « Portes ouvertes » comme moyen de valorisation des actions mises en place

Encourager la place des familles, en tenant compte de la situation sanitaire, au sein des actions du centre de loisirs périscolaire et extrascolaire ***	- Renouveler le jeu « Les 12 coups » sur les périodes de vacances scolaires - Mettre en place un affichage ludique, coloré et des outils de communication nouveaux
Axer nos actions autour de l'éducation à l'environnement, l'éco-citoyenneté et la solidarité	- Pérennisation d'une « zone bzzz » visant à protéger les insectes pollinisateurs - Sensibilisation aux gestes éco citoyens par la mise en place de signalétique et de temps d'information sur les pratiques citoyennes - Participation à des actions inter centres interactive - Poursuivre notre challenge anti gaspillage sur les temps de repas - Création d'un calendrier de l'avent inversé à destination des ainés de la maison de retraite de Roquemaure. - Utilisation de l'outil vidéo comme moyen de communication avec les résidents de l'EHPAD
Inscrire la Convention Internationale des Droits de l'Enfant comme élément structurant de la vie du centre de loisirs éducatif	- Participation au concours international « Agis pour tes droits » avec la création d'affiches - Mise en place de règles de vie en lien avec les droits et devoirs des enfants - Intégration d'enfants porteurs de handicap et atelier de sensibilisation - Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons au sein du centre de loisirs par le développement d'espaces mixtes

	non genrés, la mise en place d'ateliers et d'activité prônant l'égalité des sexes
Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap* en étant signataire de la charte handicap	- Mettre en place des ateliers de sensibilisation aux handicaps et à la différence - Faire appel au relais loisirs handicap 30 pour accueillir les enfants porteurs de handicap dans les meilleures conditions par la mise en œuvre d'un protocole personnalisé.
Permettre aux enfants d'enrichir leurs connaissances et de découvrir de nouvelles pratiques notamment dans les domaines culturels, artistiques, scientifiques et techniques	- Découverte des arts du cirque - Découverte et fabrication de jeux traditionnels « Autour du monde » - Projet « Au fil de l'eau » sur l'accueil de Valliguières. Valliguières est alimentée en eau par " La Grand Font " qui, aujourd'hui encore, irrigue des jardins individuels datant du XII^{e} siècle, par des canaux dont une partie circule à plus d'un mètre de hauteur dans une gouttière probablement construite avec des pierres de la voie romaine toute proche. Visite des jardins avec les enfants et réalisation d'une maquette en 3D.

***

Les Francas ont mis au cœur de leur projet la question de la place des parents au sein de leur centre de loisirs éducatif, par l'animation d'activités, l'élaboration de projets et la participation à la vie du centre au quotidien. Les familles sont perçues comme des coéducations qui faut écouter, rassurer et solliciter sur le fonctionnement, l'organisation et la complémentarité avec les actions du centre de loisirs.

En ce sens, les citoyens, les parents et les familles ont toute légitimité à s'impliquer dans les espaces d'éducation des temps de loisirs. L'équipe d'animation et l'équipe de direction sont mobilisées pour

entendre et prendre en compte l'expression des parents, étudier leurs suggestions, donner des informations, proposer des espaces de participation et cela avant, pendant et après chaque temps de loisirs.

Projets phares du centre de loisirs périscolaire et extrascolaire :

- Projet Eco centre « jardi'nature » : Pérenniser la démarche écocentre en faisant vivre au quotidien notre zone « bzzz » en partenariat avec « Agir pour l'environnement. Ce projet vise à protéger les insectes pollinisateurs en plantant des graines mellifères et créer des terres d'accueils. En parallèle nous allons dynamiser notre jardin et le rendre plus attractif : plantations, peinture …

- Projet intergénérationnel avec la maison de retraite de Roquemaure : Création d'un calendrier de l'avent inversé à destination des résidents de l'EHPAD et utilisation de l'outil vidéo comme moyen de communication

- Projet « Blabla » : Poursuivre le temps de parole durant l'accueil périscolaire du soir avec notre bâton de parole et la création d'un nouvel outil de participation et d'expression « Mood Board ».

- Participation au projet Histoire de « mieux » vivre ensemble : Projet collaboratif inter-structures dont le but est d'écrire une histoire collaborative sur la lutte contre les discriminations et le racisme. Chaque groupe d'enfants doit écrire une partie ainsi que son illustration. Le centre de loisirs y participe sur les temps périscolaires du matin avec les 5-8 ans sur les mois d'Octobre-Novembre 2020.

- Découverte du patrimoine local par la confection d'une maquette sur les jardins de Valliguières. Découverte et fabrication de jeux traditionnels sur Pouzilhac.

Les séjours mutualisés :

L'Association départementale organise depuis plusieurs années, des séjours mutualisés. Cette offre clés en main proposée à nos centres de loisirs, était généralement organisée sur les séjours Hiver à destination des adolescents de nos territoires en gestion ou adhérents.

Garant de la qualité, cette offre tend à généraliser sur l'ensemble de nos séjours depuis quelques années. A ce titre, des bases été sont proposées à nos centres de loisirs sur des thématiques spécifiques comme sur de nouvelles destinations.

Ces séjours permettent aux enfants et aux jeunes :

- D'acquérir de l'autonomie, de prendre des responsabilités
- D'encourager la mise en œuvre d'espaces de participation

- De développer le vivre ensemble et la mixité des publics entre les enfants des différents centres de loisirs
- De découvrir un environnement différent

D. Le programme d'action

Nous travaillons en équipe afin d'élaborer des projets d'animations en cohérence avec nos objectifs pédagogiques. Ces projets d'animation nous permettent de mettre en place tout un dispositif autour de la manière dont nous allons évaluer et suivre les animations proposées.

Dans le cadre des accueils périscolaires, nous tenons à proposer aux enfants des espaces d'animations diversifiés et auquel ils peuvent avoir accès en toute autonomie. En parallèle de cela, l'équipe pédagogique propose aux enfants des projets d'animations sur du long terme ayant pour thématiques variés et en lien avec les axes éducatifs des Francas. De plus, ayant un rôle formateur, je propose certaines thématiques et certaines méthodes d'animations aux animateurs afin qu'ils puissent avoir matière à mener à bien leurs projets avec les enfants.

Dans le cadre de l'accueil de loisirs extrascolaire nous fonctionnons de la même manière en ce qui concerne les temps de bilan que nous faisons une fois par semaine en équipe. Pour ce qui est des programmes d'animations et de leur contenu, nous travaillons en amont en lien avec les objectifs pédagogiques et les besoins des enfants en termes de rythme et d'épanouissement. Généralement nous proposons une thématique chaque semaine afin de construire avec les enfants autour de cela (*cf annexe : programme centre de loisirs Automne 2020*).

III. Les moyens

A. Les moyens humains : l'équipe pédagogique

Le Centre de loisirs éducatifs périscolaire répond aux normes d'encadrement des mineurs en accueils collectifs de mineurs selon les taux réglementaires fixés par le Code de l'Action Sociale et de la Famille : 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans et 1 pour 14 enfants de moins de 6 ans en accueil périscolaire. Concernant le centre de loisirs extrascolaire, 1 pour 8 chez les moins de 6 ans et 1 pour 12 chez les plus de 6 ans. L'équipe pluridisciplinaire composée d'animateurs et d'agents municipaux, apporte une vraie richesse à notre projet grâce aux compétences diverses et variées des membres de l'équipe.

	POUZILHAC	VALLIGUIERES
Accueil périscolaire matin	**PANNETIER Rachel** *BAFA* **BRUYERE Valérie** *BAFA*	**MONEGER Nathalie** *BAFA* **BAILLON Sylvie** *Cap petite enfance*
Accueil périscolaire Soir	**OURMAN Séverine** *BAFA* **PANNETIER Rachel** *BAFA*	**MONEGER Nathalie** *BAFA* **BAILLON Sylvie** *Cap petite enfance* **BOYER Sophie** *Sans diplôme*
Vacances d'Automne 2020		[redacted]
	FAURE Alban *Stagiaire BAFA, animateur CEE*	
	TRIPUNOVSKI Ophélie *Stagiaire BAFA, animatrice CEE*	
	GHERRAS Nawel *BAFA, animatrice CEE*	
	AZAIS STEPHANIE *BPJEPS, Responsable*	

Durant le centre de loisirs extra-scolaire, l'équipe est composée principalement d'animateurs occasionnels embauchés en contrat d'engagement éducatif (CEE). Un agent mairie est mis à disposition pour la restauration et l'entretien des locaux.

Modalités et critères de recrutements de l'équipe pédagogique

Les membres de l'équipe périscolaire sont embauchés directement par le siège des Francas du Gard qui organise des jurys d'embauche.

Lors des vacances scolaires, les entretiens sont faits directement par la directrice sur la base de critères de recrutements recensés sur une grille d'entretien et en lien direct avec les objectifs pédagogiques de la structure. En effet, l'équipe se veut polyvalente et aux compétences variées. (*Cf. : annexe : Grille de recrutement*)

Rôle du responsable de structure

En tant que directrice j'ai un rôle de formatrice envers mon équipe d'animation, je dois mettre à leur disposition tous les outils nécessaires qui permettront d'étayer leurs connaissances et leur proposer des formations afin qu'ils puissent se diversifier et évoluer. Je dois créer un climat de confiance et les accompagner au maximum. Je me dois de valoriser leur travail et de donner un sens aux objectifs éducatif et pédagogique.

Je suis garante du bon fonctionnement de la structure, je me dois d'imposer un cadre de travail et gérer au mieux mon équipe et mon personnel.

J'ai également en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle) mais aussi les relations avec les différents partenaires.

Rôle de l'animateur

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Il sait accepter le refus ; expliques ses choix et solliciter sans forcer
- Il sait s'adapter en cas de mauvais temps et en fonction de l'âge des enfants
- Il prépare son activité du début à la financière
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles aux activités
- Il est présent à l'accueil du matin et du soir

Avec l'équipe d'animation :

- Il respecte ses collègues de travailler
- Il travaille en équipe et écoute l'autre
- Il participe aux réunions de préparation et à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il travaille en collaboration avec la directrice

Avec les parents :

- Il adopte une attitude et un langage correct avec les parents
- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

Place des personnels volontaires

L'animation volontaire, c'est aussi un espace dans lequel la société dit à une partie de sa jeunesse qu'elle a confiance en elle, qu'elle lui permet de prendre de vraies responsabilités, dans un cadre défini et avec des adultes qui les accompagnent : C'est une relation

institutionnellement non hiérarchisée construite sur un projet ponctuel, et à durée courte, prenant en charge les vacances des enfants et des jeunes.

C'est un premier espace de prises d'initiatives et de responsabilités, d'apprentissage de la vie sociale, d'exercice de la solidarité, de contributions à une action éducative d'intérêt général. C'est un dispositif qui a une double logique, la préparation des jeunes et moins jeunes à assurer une fonction temporaire d'animation et la formation de la personne, du citoyen. L'animation volontaire est une activité, reconnue, réglementée, actant l'engagement éducatif sur un projet.

Mon rôle envers les personnels volontaires est de les intégrer au mieux à l'équipe et de les accompagner dans leurs formations. Il est important qu'ils soient valorisés dans leurs travails et qu'ils aient une place à part entière au sein de l'équipe au même titre qu'un permanent. Pour se faire, il est de notre ressort de leur communiquer les possibilités d'engagement au sein du mouvement, du week-end formateur au comité jeunes, nos animateurs occasionnels peuvent devenir formateur BAFA, participer à la vie de l'association par l'organisation de festival, par des week-ends de rencontre conviviaux où ils échangent ensemble de leurs projets.

A chaque période, des temps conviviaux entre l'équipe d'animation sont proposés afin de fidéliser les animateurs.

Modalités d'évaluation des stagiaires BAFA en contrat d'engagement éducatif

Les animateurs sont recrutés après avoir passé un entretien d'embauche avec moi-même. Des stagiaires BAFA sont aussi recrutés de la même manière. Un suivi hebdomadaire est prévu avec eux. Lors de cette rencontre hebdomadaire, nous faisons le point sur la semaine passée, les difficultés rencontrées, l'évolution de la posture d'animateur, le ressentit de la personne etc. Nous nous aidons d'une fiche détaillée afin de pointer l'évolution semaine après semaine. Il s'agit d'un support très important pour valoriser les stagiaires et savoir où ils en sont dans leur « devenir » d'animateurs. Un point d'avant stage afin de définir les objectifs de celui-ci, puis un bilan de fin de stage afin de faire le point sur l'atteinte ou non de ces objectifs sont aussi prévus. (Cf. Annexe Grille d'Auto évaluation des stagiaires BAFA)

E. Les moyens financiers

Le budget de la structure est le fruit de la concertation entre l'équipe de direction des Francas du Gard et moi-même. Nous avons un outil Excel qui nous permet de le poser et de le suivre puis je le gère au quotidien.

Je dispose d'une régie qui me permet de faire tous les achats, notamment les goûters lors des temps d'activités périscolaire ainsi que le consommable. Concernant le matériel pédagogique et administratif, nous faisons nos commandes auprès de notre prestataire « Lacoste ».

Les associations sont mises directement en lien avec le coordinateur territorial pour définir ensemble les conditions tarifaires et les modalités relatives à la convention.

L'avantage est que les lignes budgétaires ne sont pas fermées, nous pouvons fonctionner sous forme de vase communicant.

Les recettes sont :

- Les Prestations de Service Ordinaire de la Caisse d'Allocations Familiales
- Les communes de Pouzilhac et Valliguières par conventionnement
- Les participations familles.

F. Les moyens matériels

Le centre de loisirs éducatif périscolaire occupe les locaux des écoles de Pouzilhac et Valliguières. Sur quelques périodes de vacances, le centre de loisirs se délocalise à la salle polyvalente lorsque des travaux sont organisés à l'école.

Nous avons accès dans l'école maternelle aux 3 salles de classes ainsi qu'au bureau de la directrice pour le stockage du matériel, le dortoir, la cour de l'école ainsi que la salle polyvalente, le city stade et tous les équipements sportifs.

Du côté élémentaire, nous avons accès aux 3 salles de classes, à la cour de l'école, à la salle polyvalente ainsi que toutes les infrastructures de la commune.

Concernant le centre de loisirs extra-scolaire, nous occuperons cet été, les locaux de la salle polyvalente de Pouzilhac où nous avons accès à la salle de classe du rez-de-chaussée qui est occupée par les 3-4 ans, à la salle de classe des CP qui est à l'étage et qui sert de dortoir, à la salle de motricité qui sert de salle d'activité pour les 6-12 ans, ainsi que le préau de la cour que nous aménageons pour offrir un espace sécurisé et sécurisant.

Nous possédons du matériel pédagogiques, sportifs, des jeux de société, des jeux de constructions sur les deux structures et adaptés aux âges et capacités de chacun. Les commandes se font par l'intermédiaire de notre fournisseur, la papeterie « Lacoste ».

En fonction des objectifs pédagogiques de la structure, nous disposons de malles pédagogiques spécifiques : Malle écocentre, malle vidéo …

IV. Le projet de fonctionnement

A. La structuration du temps et du groupe : la journée type

1- Centre de loisirs périscolaire

Horaires et temps (accueil, activités, temps informels…)	Structuration du groupe (Petit groupe, grand groupe)	Dans quels espaces ?	Rôle de l'animateur (Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec, atelier dirigé)
7h30-8h30 Accueil périscolaire	Petit groupe avec un animateur	Salle de classe et bibliothèque aménagée Extérieur	<u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u> Mise en place d'ateliers « en autonomie » pour construire, réaliser, dessiner, se réveiller en douceur.
8h30-9h Accueil périscolaire	Petit groupe Grand groupe	Salle de classe	<u>Atelier dirigé</u> L'animatrice propose aux enfants volontaires une activité qui s'inscrit dans le cadre d'un projet d'animation <u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u> Les enfants ne souhaitant pas participés aux activités dirigées ont la possibilité d'évoluer dans des ateliers en autonomie
17h-18h30 Accueil périscolaire	Petit groupe Grand groupe	Salle de classe/ Extérieur	<u>Atelier dirigé</u> L'animatrice propose aux enfants volontaires une activité qui s'inscrit dans

			le cadre d'un projet d'animation <u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u> Les enfants ne souhaitant pas participés aux activités dirigées ont la possibilité d'évoluer dans des ateliers en autonomie

2- <u>Centre de loisirs extra-scolaire</u>

Horaires et temps (accueil, activités, temps informels…)	Structuration du groupe (Petit groupe, grand groupe)	Dans quels espaces ?	Rôle de l'animateur (Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec, atelier dirigé)
7h15-7h30 Temps informels	En équipe	Bureau	Briefing sur la journée
7h30-9h00 Accueil échelonné	Petits groupes d'âges et un animateur	Aménagement de l'espace intérieur et extérieur	<u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u> Mise en place d'ateliers « en autonomie » pour construire, réaliser, dessiner, se réveiller en douceur.
9h00-9h15 Regroupement	Grand groupe et les animateurs	Salle d'activité	<u>Temps dirigé</u> Présentation de la journée aux enfants de manière ludique

9h15-9h30	Petits groupes et un animateur	Salle d'activité Coin hygiène	<u>Temps en autonomie</u> Collation proposée aux enfants (compote ou jus d'orange) et temps d'hygiène
9h30-10h Prise en main, dramatisation	Grand groupe et les animateurs	Intérieur/Extérieur	<u>Temps dirigé</u> L'équipe proposera aux enfants des petits jeux, des chants en fonction de la thématique ou une sensibilisation dans le cadre d'un grand jeu.
10h00-11h30 Temps d'activités	Grand groupe et les animateurs	De préférence en extérieur (Si mauvais temps en intérieur)	<u>Temps dirigé</u> Grand jeux, promenade…
11h30-12h Temps de parole maternels Temps d'hygiène	<u>Grand groupe</u> <u>Petits groupes</u>	Aménagement de la salle Coin hygiène	<u>Temps dirigé</u> Bilan des enfants sous formes ludiques
12h00-13h30 Repas	<u>Tous ensembles</u> <u>Par petit groupe à table dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur</u>	Cantine	<u>Temps en autonomie</u> L'organisation est pensée de sorte à laisser aux enfants le maximum d'autonomie lors du repas. Mélange grands et petits à chaque table afin de favoriser l'entraide. Chacun participe au service et au débarrassage. Eventuellement les animateurs peuvent

			manger à une table à part.
13h30-14h00 Temps calmes et libres 13h30-15h00 Sieste pour ¾ ans	<u>Petits groupes avec un animateur</u> <u>Petits groupes avec un animateur</u>	Salle d'activité Dortoir	<u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u> Mise en place d'ateliers « en autonomie » pour construire, réaliser, dessiner, se reposer en douceur. Pendant la sieste l'animatrice reste à proximité pour veiller sur les enfants et les accueillir au fur et à mesure de leur réveil
14h00-16h15 Activités pour les plus grands	<u>Petits groupes avec un animateur</u>	Salle d'activité Intérieur	<u>Atelier dirigé</u> L'équipe propose aux enfants plusieurs activités, 1 animateur = 1 activité <u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u> Les enfants ne souhaitant pas participés aux activités dirigées ont la possibilité d'évoluer dans des ateliers en autonomie
15h00-16h15 Activités pour les maternels	<u>Petits groupes avec un animateur</u>	Salle d'activités En intérieur	<u>Atelier dirigé</u> L'équipe propose aux enfants plusieurs activités, 1 animateur = 1 activité

			Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec Les enfants ne souhaitant pas participés aux activités dirigées ont la possibilité d'évoluer dans des ateliers en autonomie
16h45-17h00 Goûter Bilan élémentaire et maternel	Grand groupe avec les animateurs	Salle d'activité	Temps dirigé Bilan des enfants sous formes ludiques, animé par l'un des animateurs
17h00-18h30 Accueil échelonné	Petits groupes avec un animateur	Aménagement de l'espace intérieur et extérieur	Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec Mise en place d'ateliers « en autonomie » pour construire, réaliser, dessiner.

B. La structuration de l'espace

1- Le centre de loisirs périscolaire

Lors des accueils périscolaires, nous nous efforçons au mieux d'aménager l'espace de manière à proposer aux enfants des ateliers en toutes autonomie et sécurisé.

Des ateliers de construction, des jeux de sociétés, un coin expression libre, un atelier de modelage et bien d'autres seront proposés aux enfants. Nous pensons bien évidemment à mettre en place un « coin bibliothèque » où les enfants pourront s'y rendre afin de se reposer, de lire un livre ou tout simplement discuter ensemble et s'éveiller chacun à son rythme.

En parallèle de ces ateliers autonomes, l'animatrice pourra proposer des projets d'animations dirigés aux enfants sur la période.

Un local est mis à disposition du centre de loisirs pour stocker le matériel. Sur chaque école, nous avons accès à un placard qui nous sert de régie.

Sur Pouzilhac*, nous utilisons la salle de classe du rez-de-chaussée ainsi que l'extérieur ou la salle de motricité pour les temps d'accueils périscolaires. Cette année, sur Valliguières, l'accueil se fera dans la salle de restauration et dans la cour, un placard servant de régie a été installé. Un nettoyage est effectué après l'accueil périscolaire afin que les locaux soit propre pour le temps de cantine.

*En période de crise sanitaire, l'accueil des enfants se fait dans les salles de classes sur Pouzilhac et dans la salle de restauration sur Valliguières avec distanciation des groupes classes.

2- Le centre de loisirs extra-scolaire

Lors du mois de Juillet, des vacances d'automne et de printemps, nous occupons les locaux de l'école de Pouzilhac. *

Nous avons accès à la salle de classe du rez-de-chaussée, à l'une des salles de classe à l'étage, au dortoir, aux sanitaires intérieurs et extérieurs, au bureau de la directrice ainsi qu'à la cour et au préau.

Les 3-4 ans occupent la classe du rez-de-chaussée, celle-ci est complétement dépersonnalisée par l'institutrice afin que l'équipe accompagnée des enfants puisse l'aménager et la décorer. Des espaces sont créés permettant aux enfants d'évoluer en toute sécurité. Les 6-12 ans occupent la salle de motricité qui est aussi décorée et aménagée par leur soin avec l'aide des animateurs.

Le préau est aménagé en salle d'activité, des grilles et des rideaux sont mis en place, délimitant ainsi l'espace dédié. Des tables et bancs sont installés par petits pôles d'activités, un coin détente est organisé sur la scène. Un espace consacré au matériel est mis en place.

Un coin « Informations parents » est matérialisé par un affichage coloré et ludique (Sortie, Bilan, Menus…)

Un pôle « Accueil parents » est mis en place à l'entrée avec boissons et arbre à palabres, permettant ainsi aux parents de s'exprimer, d'échanger entre eux mais aussi avec l'équipe du centre de loisirs.

Pour ce qui est des activités proposées et des sorties, les semaines seront variées afin que la plupart des enfants y trouvent leurs comptes, et que les enfants puissent s'ouvrir à de nouveaux horizons au travers d'activités autour de l'environnement et de la nature, autour de la culture patrimoniale et locale etc.

* En été et automne 2020, nous avons accueillis les enfants dans la salle polyvalente du village suite aux mesures sanitaires en vigueur.

C. Les modalités de vie

Relations et communications

Le relationnel et la communication sont primordiales pour qu'une structure fonctionne correctement et qu'elle devienne légitime.

Elle concerne plusieurs agents :

Avec les élus : Dans le cadre de notre convention passée avec le syndicat intercommunal de regroupement pédagogique Valliguières-Pouzilhac, la communication avec les élus nous permet de faire vivre le projet éducatif territorial et ainsi avoir le même langage avec la population. Nous nous devons de communiquer régulièrement avec les élus.
Une rencontre sera organisée entre les représentants élus de l'Association départementale des Francas du Gard et les représentants élus du syndicat au moins deux fois par an, dans le cadre d'un comité de pilotage et de suivi consistant à évaluer qualitativement et quantitativement les accueils et à discuter des perspectives à venir en faveur des enfants :

- Dont une rencontre au mois de décembre
- Dont une rencontre au mois de mai

Les représentants de l'association départementale des Francas du Gard participeront au comité de pilotage à chacune des convocations, à l'initiative du syndicat.

Ces réunions de concertation auront pour but d'examiner :

- Les moyens et les financements mis à la disposition de l'Association départementale des Francas du Gard
- Le bilan pédagogique et technique
- Le budget prévisionnel

Une évaluation des objectifs quantitatifs et qualitatifs sera également effectuée chaque année par l'Association départementale des Francas du Gard et le SIRP ainsi qu'un temps partagé d'évaluation des personnels mis à disposition au regard de critères objectifs. De plus, nous favorisons l'intervention d'associations locales qui proposent des activités autour de thématiques nouvelles, qui apportent une dynamique et une ouverture supplémentaire. Ces intervenant sont un plus et viennent compléter et intégrer une équipe que nous pouvons qualifier de pluridisciplinaire.

Enfants / enfants : L'équipe d'encadrement souhaite créer entre les enfants un relationnel fondé sur l'entraide, l'amitié et le partage. Il permettra aux enfants de vivre des moments de loisirs dans un esprit de respect mutuel.

Equipe pédagogique / enfants : L'animateur doit proposer des activités de loisirs éducatives dans le respect du projet pédagogique. L'animateur à un rôle éducatif, il apprend aux enfants

et les suit dans leurs apprentissages. Il doit savoir argumenter et expliquer ses choix auprès du groupe d'enfants. Il favorise la participation, la curiosité des enfants et la découverte de nouvelles activités. Il est le référent, le modèle des enfants et ce doit donc de montrer l'exemple et de créer un climat de confiance et de bien-être.

Animateurs/ animateurs : Les relations au sein de l'équipe d'animation se doivent d'être basées sur l'entraide, la communication et le respect de l'autre. Une bonne ambiance facilitera la communication et sera bénéfique dans le travail.

Toutes tensions au sein de l'équipe devront être gérés au mieux et ne pas interférer sur le travail.

Responsable/ enfants : Le responsable n'est pas présent uniquement pour faire « la police », il faut donc veiller à ne pas le mettre en situation de recours obligé face à un problème de discipline. Il pourra toutefois conseiller l'équipe d'animation sur le comportement à tenir. De plus, il pourra être amené à participer à certains temps d'animations. Tous les adultes œuvrant de près ou de loin auprès des enfants se doivent de respecter le rythme de vie de chaque enfant et se respecter mutuellement.

Responsable/ animateurs/équipe municipale : Les relations devront être fondées sur le respect, la confiance et la communication. Les animateurs ne devront pas hésiter en cas de problèmes à en discuter avec la direction ou même entre eux afin de « crever l'abcès ».

Il est du ressort du responsable, d'être présent autant que possible afin de soutenir l'équipe et de lui apporter aide, idées ou solutions.

Des temps de régulations sont prévus 15 minutes avant le début des accueils périscolaires et 15 minutes après afin d'échanger ensemble sur les éventuelles problématiques.

Une réunion d'équipe a lieu 1 fois par trimestre soit 3 fois par an avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (Animateurs, ATSEM, Intervenants associatifs). Les animateurs permanents (CDII et contrat d'avenir) ont des temps de préparation impartis dans leur temps de travail.

Responsable/animateurs/ parents *:* Un climat de confiance doit être instauré entre l'équipe pédagogique et les familles afin de permettre une meilleure prise en charge des enfants. De nombreux espaces d'échange sont organisés au sein du centre de loisirs, des temps de valorisation et des outils de communication sont présentés aux familles comme la page Facebook et le site en ligne des Francas du Gard.

Cadre réglementaire

- ***Tabac et alcool***

Il est interdit de posséder, de consommer, d'inciter à consommer toutes les drogues, au risque d'encourir jusqu'à un an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende. L'incitation au trafic est également sanctionnée pénalement.

En effet, il est interdit de fumer dans des lieux affectés à un usage collectif, tels que les ACM. Que ce soit dans des espaces intérieurs ou extérieurs, couverts ou découverts.

- ***Législation ACM***

Les structures d'animation doivent satisfaire aux exigences réglementaires applicables aux accueils collectifs de mineurs (ACM).

L'équipe d'animation veillera au bon respect du rythme de vie des enfants.

Les normes d'encadrement seront respectées en CLAE : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Sur l'extrascolaire, 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

- ***Rythme de vie***

L'équipe d'animation sera attentive au rythme de vie de chaque enfant notamment lors des temps d'accueils périscolaires du matin, c'est une phase de réveil intellectuel et physique où l'enfant ne doit pas être brusqué, il doit pouvoir évoluer à son rythme (Mise en place d'un coin « calme » si l'enfant ressent le besoin de se reposer) le levé de la sieste et les temps du soir.

- ***Hygiène, santé et alimentation***

Pendant les périodes de vacances, les repas et pique-nique nous sont livrés par notre prestataire API.

Nous sollicitons la boulangerie du village pour les baguettes de pains que nous allons récupérer tous les matins avec un groupe d'enfants.

Concernant les goûters, nous favorisons les goûters traditionnels : Pain, beurre, confiture, fromage. Nous essayons également de cuisiner pour avoir des gâteaux maisons régulièrement.

De plus, 1 fois par semaine, une biscuitière du village nous prépare des biscuits BIO aux saveurs variées.

- ***Cahier d'infirmerie et soins destinés aux enfants***

Un affichage sera mis en place pour les animateurs, agents et associations énumérant les allergies et/ou les repas spéciaux des enfants.

Les animateurs disposeront d'une pharmacie pour administrer les premiers soins. Les médicaments ne peuvent être administrés qu'avec la présence d'une ordonnance et qu'en cas de traitement prolongés, un animateur est référent pour la prise du médicament. Un cahier d'infirmerie sera à disposition des animateurs pour recenser les soins destinés aux enfants

Les enfants ayant un PAI seront particulièrement surveillés, il y en a 1 sur Valliguières et 1 sur Pouzilhac.

- ***Protocole évacuation incendie***

La consigne générale étant de garder son calme, et prendre son groupe d'enfant avec la liste, et d'aller vers la sortie de secours la plus proche.

Une fois à l'extérieur de faire l'appel nominatif des enfants et des animateurs.

Il est donc rappelé d'écrire lisiblement et en entier les noms et prénoms de chaque personne (enfants et animateurs).

Le registre de sécurité se trouve dans le bureau de la directrice de l'école

- ***Règlement intérieur des locaux et du centre de loisirs éducatif périscolaire et extrascolaire***

Il faudra bien entendu respecter le règlement intérieur des locaux et du centre de loisirs éducatifs périscolaires sous peine de sanction.

L'utilisation du téléphone portable est interdite pendant les heures de travail, toutefois les portables devront être à porter de main « en vibreur » au cas où je chercherai à les joindre.

Lors des périodes de vacances scolaires, les règles de vie seront élaborées principalement le premier jour de centre. Ce sont les enfants eux-mêmes qui participeront à leur écriture sur un support ludique, coloré qui sera affiché dans la salle de chaque groupe d'âges, et agrémenté si besoin. Les animateurs quant à eux proposeront aux enfants une manière ludique de bien comprendre chaque règle, et pourquoi il est indispensable de la respecter. Par exemple sous forme de petites scénettes jouées par les enfants et/ou par les animateurs, suites auxquelles une analyse de situation sera faite.

Modalités d’inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes en priorité aux familles et aux enfants résidants dans la commune de Pouzilhac puis de Valliguières et enfin aux enfants scolarisés dans les écoles publiques de Valliguières et/ou Pouzilhac mais ne résidants dans aucune des deux communes. Le centre de loisirs extrascolaire de Pouzilhac n’est pas ouvert aux extérieurs sauf demande particulière.

Afin de constituer le dossier des enfants, une fiche de renseignements est à compléter et à signer. Elle doit être accompagnée des pièces suivantes : Copie des vaccins, copie de l'assurance de responsabilité civile mention extra-scolaire, dernier avis d'imposition ou les trois derniers bulletins de salaires, bons caf ou MSA, justificatif de domicile.

La fiche d'inscription est valable durant toute l’année scolaire. Tout changement doit être signalé à la responsable du centre de loisirs par la famille.

Les réservations seront possibles par mail ou via le portail famille accessible à l’adresse suivante : https://francas30.org/

La responsable tiendra une permanence téléphonique et administrative les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 11h et une permanence physique pour recevoir les parents tous les soirs pendant l'accueil périscolaire soit de 17h à 18h30.

Toute annulation doit être effectuée la veille avant 10h.

Pour tout enfant rentrant seul à son domicile, une décharge de responsabilité sera à remplir et à remettre à la responsable. Une liste sera remise aux animateurs. Les familles restent informés de l’actualité du centre de loisirs via le site internet www.francas30.org à la rubrique parents/enfants en cliquant sur la carte interactive sur Pouzilhac et par la page Facebook du centre de loisirs.

V. Evaluation du projet

L'évaluation est une démarche qui vise à quantifier et mesurer un résultat. C'est pour cela que nous évaluerons tous les acteurs du projet et tous les projets.
L'évaluation se fera en termes qualitatifs et quantitatif.

A. Critères et indicateurs

Objectifs	Critères	Indicateurs	Résultat et observations
Permettre aux enfants de s'exprimer librement	- Les enfants s'expriment	- Des temps de bilans sont proposés aux enfants lors des accueils périscolaires. Tous les enfants participent à ce temps -Un nouvel outil de participation est crée par période et utilisé par les enfants pour évaluer leur journée.	
Encourager la place des familles au sein des actions du centre de loisirs périscolaire et extrascolaire	- Les familles participent à la vie du centre - Des temps de valorisation sont organisés	-Les familles sont sollicitées pour au moins 2 projets par période les impliquant au fonctionnement du centre de loisirs -Au moins 2 FESTI CLAE sont organisés sur l'année	

Axer nos actions autour de l'éducation à l'environnement l'éco-citoyenneté et la solidarité	- La zone bzzz est remise en état -Un intercentre interactif est mis en place -Maintenir le lien avec la maison de retraite	- Au moins la moitié des enfants ont participé au projet et le font vivre -Participation à l'intercentre (si les mesures sanitaires nous le permettent) Participation à un jeu interactif par période -Réaliser un calendrier de l'avent -L'outil vidéo est utilisé comme moyen de communication	
Permettre aux enfants d'enrichir leurs connaissances et de découvrir de nouvelles pratiques notamment dans les domaines culturels, artistiques, scientifiques et techniques	-Les enfants ont découvert le monde du cirque -Projet artistique : Au fil de l'eau, création d'une maquette -Découverte et fabrication de jeux traditionnels « Autour du monde »	-Mettre en place des ateliers autour du cirque - Tous les enfants ont pu approfondir les techniques circassiennes en s'exerçant -La maquette est créé sur l'année -Les enfants ont acquis des connaissances sur le patrimoine local de leur village -Des jeux traditionnels sont créés avec les enfants	

		-La plupart des enfants ont pu découvrir différents jeux traditionnels	
Inscrire la Convention Internationale des Droits de l'Enfant comme élément structurant de la vie du centre de loisirs éducatifs	-Participation à la pratique éducative : A vos droits ! -Elaboration des règles de vie	-Tous les enfants ont participés au concours - Les enfants ont participé au projet HMVE, ils sont en capacité à nous présenter le principe de l'action et d'expliquer le projet réalisé par le centre de loisirs - La majorité des enfants sont en capacité d'expliquer la CIDE -Tous les enfants ont participé à leur élaboration - Les règles de vie sont connues et visibles par les enfants	

B. Modalités d'évaluation

Lors des vacances estivales, 2 bilans sont proposés aux enfants de maternels, un le matin et un le soir, tous deux sont ludiques et adaptés aux enfants. Les retours des enfants sont recensés sur un tableau mit à la disposition des familles. Concernant les élémentaires, un seul bilan en fin de journée permet de recueillir les retours des enfants sur les différents temps de la journée, un panneau d'affichage fait transition avec les parents.

Des briefings quotidiens ont lieu avec les membres de l'équipe en début et fin des temps d'activités périscolaires. Les animateurs évaluent leurs séances en fin d'activités grâce aux bilans effectués auprès des enfants, ils notent alors sur leur projet d'animation quelques commentaires sur la séance et attribuent un smiley de satisfaction.

Lors des vacances scolaires, une réunion a lieu chaque semaine afin de faire le point avec l'équipe d'animation sur les différentes problématiques rencontrées et sur l'avancée de leurs projets. La directrice utilise des outils variés tels le petit reporter ou alors l'interview inversé pour évaluer le travail de l'équipe.

Enfin, une réunion de rentrée à lieu fin aout avec la totalité de l'équipe afin de réajuster les objectifs et être au plus près des attentes et besoins recueillis tous au long de l'année précédente.

Les stagiaires BAFA sont évalués en début, milieu et fin de stage via une grille d'évaluation reprenant les critères et les fonctions d'un animateur. Ils mettent en place un projet d'animation sur lequel je les évalue. En fin de stage, nous faisons un bilan des acquis et des perspectives pour l'approfondissement.

Les responsable et animateurs sont conviés par l'équipe de direction 1 fois tous les 2 ans dans le cadre d'entretien individuel pour échanger sur l'évolution du salarié, ses missions.

CONCLUSION

Le projet pédagogique au service de :

- La formation des animateurs : Par le biais de temps de discussions, les animateurs

S'expriment sur leurs envies de formation. Par le biais d'un outil « Qui suis-je ? », les animateurs ont la possibilité de se faire connaitre par leurs compétences et leurs qualités professionnelles, ce document est affiché aux familles qui prennent ainsi connaissances des particularités de chacun.

- La communication : Elle est primordiale afin qu'une structure puisse fonctionner correctement et réside sur la confiance que les familles nous donnent au quotidien. Les intégrer à la vie du centre leur permet de se rendre compte du travail fourni par l'équipe et de s'investir dans les projets auprès de leurs enfants.

Elle se fait aussi à plusieurs niveaux : Auprès de l'organisme qui nous épaule quotidiennement dans la gestion et la pédagogie. Auprès des élus de la commune, des différentes autorités compétentes.

- La sécurité : C'est la clé d'un bon fonctionnement. Elle se réfléchie et se prépare en amont de l'action.
- La cohérence de l'équipe : Le document de travail commun à l'ensemble de l'équipe est le projet pédagogique. Il nous permet de prioriser nos axes de réflexion et de travail pour l'année.

Des temps de réunion et de régulation ont lieu entre l'équipe afin que chacun puisse exprimer ces idées, échanger sur d'éventuels problématiques, crever l'abcès en cas de différents entre membres .